

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

2 crédits	15.0 h	Q1
-----------	--------	----



**Cette unité d'enseignement n'est pas dispensée cette année académique !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Principaux thèmes abordés - Introduction (cadre institutionnel et notions de base) ; - Les plans et les schémas : o Schéma développement de l'espace régional (SDER) ; o Plans de secteur ; o Schéma de structure communale (SSC) ; o Plan communal d'aménagement (PCA) ; o Rapport urbanistique et environnemental (RUE).
Acquis d'apprentissage	<p>1 Cette unité d'enseignement au droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire est destiné au master spécialisé en urbanisme et développement territorial, aux bio-ingénieurs et aux ingénieurs-architectes. Il a pour but de fournir les principales notions et outils juridique nécessaires à la pratique du management de projet territorial.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen oral avec utilisation des textes de la législation en vigueur</li> <li>• Enseignement ex cathedra avec de très nombreux exemples</li> </ul>
Contenu	<p>Principaux thèmes abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduction (cadre institutionnel et notions de base) ;</li> <li>- Les plans et les schémas :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Schéma développement de l'espace régional (SDER)</li> <li>• Plans de secteur</li> <li>• Schéma de structure communale (SSC)</li> <li>• Plan communal d'aménagement (PAC)</li> <li>• Rapport urbanistique et environnemental (RUE)</li> </ul> </li> </ul>
Bibliographie	Le syllabus, la législation en vigueur. Le syllabus comporte de très nombreuses références permettant à l'étudiant d'approfondir ses connaissances.
Autres infos	Interrogation orale.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : ingénieur civil architecte	ARCH2M	2		